



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 3/2025 Symbole : TSX : PRB      Actions émises : 182 192 292

## **Probe Gold met en place le Comité d'intégration du projet dans le milieu**

### **Faits marquants :**

- Dans le cadre du processus d'autorisation, Probe Gold a officiellement mis en place un comité d'intégration du projet dans le milieu (CIM) pour le projet minier Novador.
- Le comité servira de plateforme consultative et collaborative essentielle, intégrant les idées et les perspectives de diverses parties prenantes dans le processus d'évaluation d'impact.
- Le CIM jouera un rôle essentiel en guidant le projet vers le respect des exigences légales tout en favorisant l'acceptabilité sociale.
- Il s'agit de la première phase du processus d'évaluation d'impact, une étape essentielle pour faire avancer le projet minier Novador vers l'obtention des permis nécessaires.

**Toronto, le 14 janvier 2025 - PROBE GOLD INC. (TSX : PRB) (OTCQB : PROBF) (" Probe " ou la " Société ")** est heureuse d'annoncer la mise sur pied de son Comité d'intégration du projet dans le milieu (" CIM ") pour le projet minier Novador. Le CIM servira de plateforme essentielle pour s'engager avec un large éventail de parties prenantes, en incorporant leurs idées et leurs commentaires dans le développement du projet et du processus d'évaluation d'impact. Le CIM jouera un rôle essentiel lors de la préparation de l'étude d'impact sur l'environnement en permettant de mieux documenter les enjeux et les impacts potentiels du projet et proposer des mesures d'atténuation et de bonification novatrices adaptées aux réalités locales et régionales, favorisant ainsi l'acceptabilité sociale du projet. La Société a déjà reçu les directives des gouvernements fédéral et provincial décrivant les éléments requis pour l'étude d'impact sur l'environnement. Probe en est maintenant à la phase de réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement sur la base de ces directives, qui seront utilisées par les deux gouvernements pour effectuer leurs analyses environnementales afin d'octroyer les permis nécessaires à la réalisation du projet.

Chantal Dancose, directrice des Relations communautaires et du Développement durable chez Probe Gold, déclare : « Nous souhaitons mettre à profit les savoirs locaux et les connaissances scientifiques des membres du CIM pour améliorer le projet minier Novador, en veillant à ce qu'il apporte un maximum de retombées positives dans la région tout en minimisant ses impacts. En outre, le CIM servira de canal de communication clé, favorisant un dialogue direct et transparent entre l'équipe du projet et le milieu. L'obtention d'informations et de commentaires de la part du milieu dès le début du processus nous aidera à développer un projet qui soit plus acceptable sur les plans social et environnemental ».

La composition du CIM est pensée de manière à représenter la diversité des points de vue des communautés d'intérêts concernées par le projet et à regrouper les expertises et connaissances utiles à l'étude d'impact et au développement du projet. Cela permet d'assurer un partage efficace des

---

informations entre les membres. Un large éventail d'expertises est représenté au sein du CIM, incluant les affaires municipales, les enjeux environnementaux, le communautaire, la santé et les services sociaux, l'économie, la formation et l'emploi, l'utilisation récréative du territoire.

Pour garantir l'impartialité de la sélection des membres et soutenir les travaux du CIM, Probe Gold a fait appel à MU Conseils, spécialiste en stratégies participatives et tierce partie indépendante. Un appel à candidatures a été lancé sur la base de la liste des parties prenantes concernées par le projet, en ciblant des domaines thématiques spécifiques. Les candidats devaient être ou avoir été activement impliqués dans une organisation pertinente - en tant qu'employé, directeur ou bénévole - au cours des cinq dernières années, et entretenir un solide réseau professionnel et social au sein du secteur. De plus, la localisation du projet à Val-d'Or a donné lieu à un appel public de candidatures locales dans le journal local.

Les travaux du CIM débuteront en février 2025 et leur durée correspondra au temps nécessaire à la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement et à l'obtention des autorisations gouvernementales nécessaires à la réalisation du projet.

### **À propos du projet Novador de Probe**

Depuis 2016, Probe Gold consolide sa position foncière dans la région très prometteuse de Val-d'Or Est, dans la province de Québec, avec un ensemble de terrains à l'échelle du district de 835 kilomètres carrés qui représente l'une des plus grandes propriétés foncières dans le camp minier de Val-d'Or. Le projet Novador représente un bloc de propriété de 202 kilomètres carrés qui abrite quatre anciennes mines en production (Mine Béliveau, Mine Bussière, Mine Monique et Mine Beaufor) et contient 80 % des ressources aurifères de la société à Val-d'Or Est. Novador est située dans un environnement minier politiquement stable et à faible coût qui abrite de nombreux producteurs et usines en activité.

### **À propos de Probe Gold**

Probe Gold Inc. est une société canadienne de premier plan qui se concentre sur l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés aurifères à fort potentiel. La société est bien financée et se consacre à l'exploration et au développement de projets aurifères de haute qualité. Elle détient notamment 100 % de son actif phare, le projet aurifère Novador, d'une valeur de plusieurs millions d'onces, au Québec, ainsi qu'un projet Detour Gold, au Québec, qui en est à ses débuts. Probe contrôle un vaste ensemble de terrains d'exploration d'environ 1 835 kilomètres carrés dans certaines des ceintures aurifères les plus prolifiques du Québec. L'évaluation économique préliminaire Novador récemment mise à jour par la société présente un plan d'exploitation minière robuste avec une production annuelle moyenne de 255 000 onces d'or sur une durée de vie de la mine de 12,6 ans. Les propriétés de Val-d'Or comprennent des ressources aurifères totalisant 6 728 600 onces dans la catégorie mesurée et indiquée et 3 277 100 onces dans la catégorie présumée le long de toutes les tendances et de tous les gisements.

Au nom de Probe Gold Inc,

***Dr. David Palmer,***

Président et directeur général

***Pour plus d'informations :***

Veillez consulter notre site web à l'adresse [www.probegold.com](http://www.probegold.com) ou nous contacter :

Seema Sindwani

Vice-président des relations avec les investisseurs

[info@probegold.com](mailto:info@probegold.com)

+1.416.777.9467

**Déclarations prospectives**

Ni la Bourse de Toronto ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de Toronto) n'acceptent la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude de ce communiqué. Ce communiqué de presse contient certaines "déclarations prospectives" qui ne sont pas constituées de faits historiques. Les énoncés prospectifs comprennent les estimations et les énoncés qui décrivent les plans, les objectifs ou les buts futurs de la société, y compris les mots selon lesquels la société ou la direction s'attend à ce qu'une condition ou un résultat donné se produise. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par des termes tels que "croit", "anticipe", "s'attend à", "estime", "peut", "pourrait", "ferait", "sera" ou "planifie". Étant donné que les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses et portent sur des événements et des conditions futurs, elles comportent par nature des risques et des incertitudes inhérents. Bien que ces déclarations soient basées sur les informations dont dispose actuellement la société, celle-ci ne peut garantir que les résultats réels correspondront aux attentes de la direction. Les risques, incertitudes et autres facteurs liés aux informations prospectives pourraient faire en sorte que les événements, résultats, performances, perspectives et opportunités réels diffèrent matériellement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces informations prospectives. Les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse comprennent, sans s'y limiter, que la Propriété offre un potentiel significatif de minéralisation aurifère à haute teneur et de nouvelles découvertes et offre une valeur d'exploration considérable, le potentiel de définir des cibles de forage de haute qualité, en particulier dans la région de Lacoma et au-delà, les objectifs, buts ou plans futurs de la Société, les déclarations, les résultats d'exploration, la minéralisation potentielle, l'estimation des ressources minérales, les plans d'exploration et de développement de la mine, le calendrier du début des opérations et les estimations des conditions du marché. Les facteurs susceptibles d'entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et ces informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, l'obtention en temps voulu de toutes les approbations réglementaires et de tiers pour l'acquisition de la propriété, l'incapacité à identifier des ressources minérales, l'incapacité à convertir des ressources minérales estimées en réserves, l'incapacité à réaliser une étude de faisabilité qui recommande une décision de production, la nature préliminaire des résultats des tests métallurgiques, les retards dans l'obtention ou l'incapacité à obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou d'autres projets, les risques politiques, l'incapacité à remplir l'obligation d'accommoder les Premières nations et d'autres peuples indigènes, les incertitudes relatives à la disponibilité et au coût des financements nécessaires à l'avenir, l'évolution des marchés boursiers, l'inflation, les variations des taux de change, les fluctuations des prix des matières premières, les retards dans le développement des projets, les coûts d'investissement et d'exploitation qui varient de manière significative par rapport aux estimations et les autres risques inhérents à l'industrie de l'exploration et du développement miniers, l'incapacité de prévoir et de contrer les effets de COVID-19 sur les activités de la société, y compris, mais sans s'y limiter, les effets de COVID-19 sur le prix des matières premières, les conditions du marché des capitaux, les restrictions sur la main-d'œuvre, les voyages internationaux et les chaînes d'approvisionnement, ainsi que les risques décrits dans les documents publics de la société déposés sur SEDAR. Bien que la société estime que les hypothèses et les facteurs utilisés pour préparer les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont raisonnables, il convient de ne pas se fier indûment à ces informations, qui ne s'appliquent qu'à la date de ce communiqué de presse, et aucune garantie ne peut être donnée que ces événements se produiront dans les délais indiqués ou qu'ils se produiront tout court. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.